

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel ayant eu un arrêt de travail de plus de 4 mois

PRÉREQUIS

Accord du salarié obligatoire

ORGANISATION / PLANNINGS

sur rendez-vous avec nos services

Demande en ligne : www.mpc.nc

ou

Demande par mail :

secretariat.mpc@gmail.com

TARIFS

Dispositif COUP DE POUCE

65 500F HT

Dispositif COMPLET

sur devis

EQUIPE D'INTERVENTION

Médecin(s) et psychologue clinicienne

ACCOMPAGNER LE RETOUR AU TRAVAIL

POURQUOI PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT APRES UN LONG ARRÊT ?

Proposer un accompagnement médical et psychologique au retour au travail pour les salariés après un long arrêt favorise une reprise en toute sécurité et minimise les risques de rechute.

FONCTIONNEMENT

1. Évaluation des besoins individuels et coordination avec les professionnels de la santé

Évaluer les besoins médicaux et psychologiques de chaque salarié concerné avec des professionnels de la santé

2. Plan d'accompagnement personnalisé

Ce plan peut inclure des séances de suivi médical ou psychologique, des conseils en matière de gestion du stress, des ajustements ergonomiques au poste de travail, etc

3. Formation des responsables et des collègues

Sessions de sensibilisation et de formation pour les responsables et les collaborateurs afin de créer un environnement de travail compréhensif qui favorisera la réintégration.

4. Aménagement du temps de travail

Si nécessaire et en accord avec le SMIT, nous pouvons recommander des ajustements au niveau du temps de travail, avec le médecin traitant tels que des horaires flexibles ou un retour progressif, pour faciliter la transition

5. Suivi médical et psychologique continu

Sur demande, nous mettons en place un suivi régulier avec les professionnels de la santé pour s'assurer que le salarié s'adapte à son retour au travail. Ce suivi s'étend de deux semaines à plusieurs mois après la reprise, selon les besoins individuels.

6. Communication transparente

Nous assurons une communication transparente avec les salariés et nous les encourageons à exprimer leurs préoccupations ou besoins. Pour l'employeur, nous réalisons un suivi hebdomadaire afin de faciliter ses démarches administratives et organisationnelles.